



Conférence donnée lors de la session 1995 des Semaines sociales de France, « *Une idée neuve : la famille, lieu d'amour et lien social* »

Christianisme, lien social et lien familial

XAVIER LACROIX

La notion de lien est tout à fait centrale en christianisme. Tel est déjà le cas pour toute religion si l'on se rappelle le sens étymologique de *re-ligere*, « re-lier ». Elle l'est d'une manière spécifique pour le christianisme, religion de l'alliance. Il ne s'agit cependant pas pour celui-ci de sacraliser n'importe quel type de liens. Le christianisme est aussi religion de la personne et de la liberté. Dès l'origine, il s'est montré critique par rapport aux « religions naturelles », au nombre desquelles celle de la famille ou celle de la cité. Aussi le verrons-nous, en son inspiration centrale, qui est aussi prophétique, travailler à contre temps, comme à contre-courant, personnalisant des liens lorsqu'ils sont trop exclusivement sociaux mais invitant à socialiser ces mêmes liens lorsqu'ils sont oubliés ou menacés, au profit du culte de l'individu. Car la personne est plus que l'individu, tandis que le sens spirituel du lien, de l'être relié, ne se confond pas avec la suprématie du groupe.

Ces intuitions clés pourront être particulièrement bienvenues en un temps où l'idée de lien, tant familial que social, est devenue problématique. Les liens familiaux sont à la fois surinvestis et fragilisés. Plus généralement, être relié est à la fois valorisé et dévalorisé, fortement désiré mais couramment sacrifié, et de diverses manières, sur l'autel de l'épanouissement individuel. Une des hypothèses de cet exposé est qu'il y a une corrélation entre la fragilisation des liens familiaux et celle des liens sociaux. Le surinvestissement des premiers est aussi cause de leur fragilisation, correspondant au désinvestissement des seconds. Plus positivement, cela revient à émettre l'hypothèse d'une composante sociale des liens familiaux, plus précisément l'hypothèse que celle-ci relève pour une bonne part d'un sens de l'être relié à la fois plus large que les liens strictement charnels ou affectifs et moins anonyme que les liens collectifs. Ce sens est celui de l'appartenance communautaire.

Dans un tel contexte, l'inspiration chrétienne peut apporter sa contribution à ce que j'appellerai une consolidation libérante des liens familiaux aussi bien qu'à une meilleure interaction entre le familial et le social. Cela en critiquant ce que les liens, tant familiaux que sociaux, peuvent avoir d'enfermant, voire d'aliénant ; mais aussi en invitant à un dépassement des conceptions seulement associatives, contractuelles ou utilitaires (et par là même fragilisantes) de ces mêmes liens.

Le lien familial revisité

Osons le dire et le reconnaître, les liens familiaux peuvent être la meilleure et la pire des choses, Nous sommes habitués aux discours fleuris sur la famille, lieu d'affection, d'amour, de communion... mais il peut être sain de se rappeler que celle-ci offre également d'autres visages : elle peut être lieu d'égoïsme collectif, de domination, de pouvoir, d'exploitation, de violence même. Un seul rappel, un peu provocateur : en France, aujourd'hui, la majorité des crimes de sang a lieu dans un cadre familial¹. Ambiguïté foncière, donc, des liens familiaux qui peuvent être aussi bien lieux d'une

¹ *La famille, l'état des savoirs*, sous la direction de F. de Singly, La Découverte, 1992, p. 104.

solidarité close que principe de communauté, lieux de préférence égoïste que de dévouement, de rivalité que de générosité.

Dans l'Écriture, la famille n'est pas présentée seulement à partir des deux premiers chapitres de la Genèse, mais aussi à partir des terribles chapitres 3 et 4, c'est-à-dire de ce qui suit la chute « Ta convoitise te poussera vers ton mari et lui dominera sur toi... » (Gn 3, 16). Puis vient, à la première génération, l'histoire de Caïn et d'Abel. Une histoire, donc, qui ne commence pas très brillamment... Les liens du sang peuvent devenir sanglants. La tradition biblique et chrétienne en son centre ne vient pas disqualifier ces liens mais les remettre à leur place, appeler à les convertir. Je retiendrai deux axes de ce travail.

Une relativisation des liens du sang

Bien qu'accordant à la filiation charnelle une grande importance, la Bible est traversée par un courant prophétique qui remet en cause la volonté de puissance pouvant s'attacher à la loi du lignage. Nombreux sont les récits qui viennent marquer une discontinuité dans la chaîne des générations, une exception dans les lois ordinaires de la transmission : stérilités suivies de naissances miraculeuses, étrangères venant s'unir au porteur de la promesse, aîné supplanté par le cadet. Le point culminant de ce thème est sans doute le récit du non-sacrifice d'Isaac que l'on pourrait aussi bien intituler le sacrifice d'Abraham (sacrifice non du fils mais du père), histoire d'une dépossession sur fond de recouvrement, dépassement de l'illusion d'une continuité entre les générations ou de la toute-puissance paternelle. Entre le père et le fils doit passer le couteau, pour que le fils devienne vraiment fils, c'est-à-dire non seulement donné mais redonné par Dieu, et que le père devienne vraiment père, c'est-à-dire obéissant à plus grand que lui. Dans cette perspective l'on pourrait citer plusieurs paroles de l'Évangile. Je n'en retiendrai qu'une : « Je ne suis pas venu apporter la paix mais le glaive ; je suis venu mettre la division et dresser l'homme contre son père, la fille contre sa mère, la bru contre sa belle-mère ; on aura pour ennemis les gens de sa propre famille². » Il ne s'agit pas de sacrifier les liens familiaux. Jésus, par ailleurs, soit en actes, soit en paroles, manifestera un grand respect envers ceux-ci : pensons par exemple à la parabole de l'enfant prodigue. Mais il s'agit de replacer ces liens dans la perspective plus large et plus juste de *l'agapé* et de l'accueil du royaume.

La valorisation de l'alliance conjugale

Celle-ci doit prendre le pas sur les liens de filiation : « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme... ». Il y a là un principe anthropologique universel, mais qui est plus ou moins intégré et intériorisé selon les cultures, nous pourrions ajouter également selon les psychologies. Il est à noter que le commandement biblique n'ordonne pas seulement de se marier mais de « s'attacher » à son épouse, c'est-à-dire littéralement de l'aimer, et cela vingt ou vingt-cinq siècles avant que ce ne soit un phénomène sociologiquement courant. Alors que le contexte de l'époque, dans pratiquement toutes les cultures, eût conduit à poursuivre : « et ils auront beaucoup d'enfants », le texte de la Genèse poursuit : « ... et ils seront une seule chair ». Nous sommes là sur les chemins d'une compréhension du lien comme interpersonnel. C'est dans le rapprochement entre ces deux notions d'alliance et d'amour que le travail biblique manifestera le plus son originalité. Nous sommes trop habitués à ce rapprochement, employant parfois même ces deux mots comme substituables, pour en percevoir la portée. Or il s'agit là de deux termes qui, à l'origine, étaient étrangers l'un à l'autre : *bérit*, l'alliance aussi bien guerrière que matrimoniale, au service de la survie du groupe dans l'un et l'autre cas, et *ahabah*, l'attachement, l'affection, la libre prédilection. Or, à travers le texte biblique, l'alliance conjugale devient alliance d'amour et l'amour est susceptible de donner lieu à une relation d'alliance. Le lien n'est pas seulement institutionnel, il est interpersonnel, pas seulement extérieur mais intérieur, pas

² Mt 10, 34-36.

seulement utilitaire mais valable en lui-même. Et ce seront les couples d'Isaac et Rébecca, Jacob et Rachel, Tobie et Sarah, et l'Époux et l'Épouse du Cantique.

Quant à Jésus, il attribuera au Créateur lui-même la parole de la Genèse déjà citée, en accentuant la portée de l'expression « une seule chair » « Ils ne sont plus deux mais une seule chair. » Et -l'auteur de l'épître aux Éphésiens, qui n'a pas écrit seulement, ni même exactement « Femmes, soyez soumises à vos maris », écrit, dans un contexte culturel fort étranger à cette perspective : « Maris, aimez (*agapate*) vos femmes comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré pour elle. »

Dans cette ligne, et de bien des manières, on peut dire que le christianisme a été le principal agent de la conception que j'appellerai personnaliste ou interpersonnelle du lien conjugal. Une pléiade d'auteurs et de théologiens mettront en avant le rôle de l'affection et de l'intersubjectivité dans le mariage : Jean Chrysostome, Augustin, Jonas d'Orléans, Yves de Chartres, Hugues de Saint-Victor, saint Bonaventure³... On verra évêques et papes soutenir la liberté des conjugants par rapport à leur famille, allant jusqu'à prendre la défense des mariages dits « clandestins ». On verra canonistes et théologiens, au mie siècle, faire de l'affection conjugale (*affectio cadogans*) la pierre de touche pour distinguer union légitime et union illégitime. De telle sorte que l'on peut affirmer que le christianisme a été le principal (je ne dis pas le seul, car il y eut d'autres apports, notamment de la part de la philosophie grecque) agent de l'élaboration du modèle de mariage qui paraît si évident à nos contemporains : monogame, libre et fondé sur l'amour. On pourrait aussi noter qu'il contient en germe le principe de l'égalité des conjoints, les principaux préceptes des évangiles, comme des épîtres de saint Paul, s'adressant symétriquement, et dans un souci de réciprocité, tant aux femmes qu'aux hommes⁴, de telle sorte qu'il peut sembler finalement piquant que l'Église apparaisse à beaucoup aujourd'hui essentiellement comme gardienne de l'institution, alors qu'elle a été pendant des siècles le principal promoteur de l'inter-personnel, au point d'avoir été accusée parfois de dissoudre les liens de la famille et de la cité !

Mais une doctrine peut être victime de son succès. D'une part, elle semblera tellement aller de soi que l'on n'en percevra plus ni les fondements, ni les acquis historiques, ni les côtés institués. D'autre part, en se vulgarisant, elle va se banaliser. Elle va aussi se marier avec d'autres courants de pensée - je songe en particulier au libéralisme et au romantisme - ou avec des forces socio-économiques qui ont suscité le transfert des fonctions de la famille vers l'affectivité dont a parlé René Rémond dans son exposé ; de telle sorte qu'elle sera et ne sera plus la même, menacée de dissolution. La valorisation de l'interpersonnel va se confondre avec le subjectivisme, la mise en avant de l'amour-agapé avec la primauté du sentiment. La valorisation de l'instituant va faire perdre de vue l'institué. Après avoir été, pendant des millénaires, au second plan par rapport au mariage, puis, depuis deux ou trois siècles, à égalité avec lui, l'amour va éclipser le mariage, le lien conjugal va être confondu avec le lien amoureux, à tel point que tel jeune pourra demander candidement et non sans légitimité : « Si l'on se marie parce qu'on s'aime, pourquoi se marier ? ». Ou alors, remarque plus souvent entendue « Si on ne s'aime plus, à quoi bon rester ensemble ? ».

L'assimilation toutefois est loin d'être complète. Outre, bien sûr, une mystique de l'amour bien différente sur le fond, l'écart entre l'Église et cette culture va continuer à se manifester sur deux points. D'une part, par l'importance que, depuis le Concile de Trente (et déjà auparavant), l'Eglise va accorder à la *forme*, c'est-à-dire à la célébration du mariage, avec parole d'alliance explicite en présence de tiers, témoins et ministre de la célébration ; d'autre part, bien sûr et surtout, par la permanence de la doctrine et de la discipline de l'*indissolubilité*. Que le lien ne puisse être dissout vient lui apporter une objectivité et une extériorité qui paraît insoutenable à beaucoup aujourd'hui.

Ainsi l'Église est-elle conduite à tenir en quelque sorte le grand écart en affirmant que le lien conjugal implique à la fois le plus subjectif et le plus objectif, poussant ainsi à

³ Voir à ce sujet Gérard MATHON, *Le mariage des chrétiens*, Desclée de Brouwer, 1993.

⁴ Voir Carolyne Osiek, « Le Nouveau Testament et la Famille » in *Concilium*, « La Famille », n° 260, 1995, p. 21.

l'extrême la tension entre deux pôles qui ont toujours été constitutifs du mariage et toujours en conflit : d'un côté le pôle intime, affectif, la « communauté profonde de vie et d'amour⁵ » chère à Vatican II, d'autre part le pôle normatif, légal, ecclésial, institutionnel. Deux questions dès lors se posent à nous : Peut-on penser la famille sur des bases seulement affectives ? D'où pourra venir la redécouverte de l'objectivité des liens ?

Au-delà de l'affectivité

Il nous faut d'entrée de jeu prendre acte de ce que la mise en valeur de l'intersubjectivité est d'abord une chance. Elle est corrélative d'une plus grande exigence quant à la qualité des relations entre les personnes. Chance, donc, d'avancée spirituelle car quelle plus grande aventure spirituelle que d'édifier une relation de qualité, et soutenue par l'affection, avec une même personne pendant trente, quarante, cinquante ans ! Le sentiment est l'un des tout premiers ressorts de notre ouverture à l'autre, une voie sans équivalent pour devenir perméable à l'autre, l'accueillir dans son être, accéder à ce que Max Scheler appelle sa « substance spirituelle ». Mais il a ses limites intrinsèques : précarité, versatilité, ambiguïté foncière. Il peut très facilement se renverser en son contraire, agressivité ou haine. Il n'est pas du tout évident que l'on puisse construire sur ses seules ressources une relation durable. Il est même évident qu'on ne le peut pas. Les mêmes facteurs qui ont poussé à s'unir pourront pousser à se désunir. C'est ici qu'il faudrait évoquer tous les aléas du désir tels que psychologues, thérapeutes de couples ou conseillers conjugaux peuvent les décrypter. Le comble est que la connaissance même de ces pièges ne suffit pas à les dépasser. Nous touchons là aux limites d'une approche exclusivement psychologique de la vie du couple. Aura très peu de chances d'être durable le lien vécu comme simple résultat de processus psycho-affectifs. Il ne pourra durer que s'il est lui-même objet de vouloir, non seulement effet de processus mais fin, visé et voulu comme une oeuvre, une construction, en avant des sujets. Aussi le lien conjugal n'est-il pas seulement désir mais volonté, non au sens volontariste que beaucoup redoutent, mais comme mise en oeuvre du désir ou, mieux, mise en oeuvre de l'amour. J'entends ce dernier terme, bien souvent pris en des acceptions très indéterminées et fluctuantes, au sens défini par le philosophe lyonnais Gabriel Madinier : « Aimer, c'est vouloir l'autre comme sujet ».

Le lien conjugal est aussi mémoire (d'actes, de paroles, d'événements), exigence de justice et d'équité (il faudrait parfois se placer dans cette simple perspective avant de prétendre parler d'amour), réalisation concrète d'une communauté, fécondité commune, invention d'un style de vie nouveau et sans pareil, animation d'une maisonnée... Bref, ce lien n'est pas seulement subjectif mais il a aussi une certaine objectivité.

Le lien conjugal n'est pas seulement de l'ordre du désir ou des affects, mais de celui de la responsabilité. Responsabilité envers celui - celle - dont je suis devenu irréversiblement solidaire par l'entrelacement de deux histoires qui se sont inscrites l'une dans l'autre ; responsabilité à l'égard de celui ou de ceux issus de cette union et qui, pour grandir, ont besoin non seulement de l'affection de l'un et l'autre de leurs parents mais de la solidité du lien qui réunit ceux-ci. Il est temps de cesser de présenter comme concurrentes, voire d'opposer les fins traditionnelles du mariage (union et procréation) : chacune, en son plus intime, renvoie à l'autre. L'union trouve sa confirmation, son incarnation, sa réalisation dans la venue et la croissance des enfants ; tandis que le lien parental trouve son meilleur ancrage, le meilleur garant de sa solidité dans le lien d'alliance. Philippe Julien l'a affirmé ; je renverrai aussi aux propos de Tony Anatrella : « L'amour des parents pour leur enfant passe essentiellement par leur relation et non pas seulement en ligne directe⁶. »

Cela me conduit à contester le courant actuel qui tend à dissocier alliance et filiation. Ce courant, repéré par Philippe Julien, s'exprime par exemple dans tel propos d'un magistrat : « Dans la famille moderne, on est d'abord parents, la filiation est première.

⁵ Constitution apostolique *Gaudium et spes*, 48, 1965

⁶ Tony Anatrella, « Les effets psychologiques du divorce », in *Le divorce est-il une finalité ?*, sous la direction de Xavier Lacroix, Desclée de Brouwer, 1992.

La situation matrimoniale est seconde⁷. » Mais comment les liens parentaux pourraient-ils être solides si le lien d'alliance ne l'est pas ? En l'absence de celui-ci, la trajectoire de l'histoire du couple aura bien peu de chances de coïncider avec celle de l'enfant. La première victime de la précarité du lien conjugal - ou paraconjugal - sera très souvent le lien paternel. Il y a, en effet, une étroite corrélation entre la solidité du lien d'alliance et celle du lien paternel. Or, lorsque l'on prend acte des conséquences sociales de la carence paternelle⁸, on mesure le coût humain de la dissociation du conjugal et du parental. Ce sera pour les enfants la meilleure chance de socialisation que de grandir sur la base de l'irremplaçable sécurité affective que peut donner un lien stable entre leur père et leur mère.

Dire cela ne revient absolument pas à nier la diversité des situations, ni à refuser de prêter attention au devenir des familles dissociées. Mais une chose est de faire face, en toute légitimité et avec courage, aux situations d'échec ou de souffrance, une autre est de proposer comme « nouveau modèle » les paternités dissociées ou l'éclatement familial. C'est ici l'écueil relativiste, qui a lieu lorsque les sciences humaines se substituent à l'éthique. La diversité des formes qu'a pu prendre la famille au cours des âges n'est pas un argument pour dissocier le conjugal et le parental. S'il est vrai que la famille nucléaire a un caractère contingent et particulier, la famille conjugale peut être dite porteuse d'un meilleur pour le bien des personnes et donc du point de vue de l'éthique. Une disjonction totale entre socialité et conjugalité d'une part serait une première du point de vue anthropologique, d'autre part n'irait pas dans le sens de la conjugalité responsable. C'est pourquoi il nous semble que nous ne pouvons pas nous résigner à la disjonction entre conjugalité et discours public, à une évolution du droit et à des phénomènes sociologiques encore minoritaires, qui, ne l'oublions pas, ne doivent pas tenir lieu de philosophie morale, éducative, sociale, ni même politique en la matière.

Si la conjugalité responsable apporte sa pierre au lien social, elle aura elle-même besoin, en retour, de l'appui de ce dernier. Si le choix du mariage, en tant que tel, est référence aux tiers, aux témoins, à la loi, à la communauté, cette référence ne peut prendre sens que si elle trouve en retour un étayage social. Le sens de la conjugalité n'est pas inné ; je ne vois pas par quelle science infuse il pourrait être insufflé. Il s'estompe s'il ne reçoit de la communauté et de la société aucun appui symbolique, aucune proposition éducative, aucun traitement spécifique dans la définition des droits et des devoirs.

L'échelle collective n'est d'ailleurs pas la seule à considérer. L'étayage se joue aussi à l'échelle micro-sociale. Le couple n'est pas une sphère close ; il vit aussi de rencontres et de réseaux relationnels qui contribueront à le renforcer et à le construire. Il est aussi une unité sociale, un foyer (beau terme des années 30 à 60, quelque peu tombé en désuétude au profit de celui de « couple »), qui non seulement apporte à la communauté mais en reçoit.

Stable, le couple le sera aussi en interaction avec d'autres. De même que l'on a pu dire que le divorce était contagieux, de même dirai-je que les liens stables sont, non pas contagieux, mais solidaires, communicatifs. Le lien conjugal appelle l'appartenance à une communauté. Couple isolé, couple menacé. Être lié, c'est aussi être relié, relié à d'autres. C'est vivre ensemble un enjeu qui ne nous est pas seulement propre mais qui est aussi vécu par d'autres, c'est participer à une aventure qui, bien sûr, est d'abord singulière mais qui est aussi une aventure commune.

Il en va de même pour le lien parental qui, d'une part, est lui-même social, lui-même responsabilité sociale, en charge de transmettre des biens sociaux, d'autre part, a besoin de l'appui du social. Cela me paraît particulièrement évident en ce qui concerne le lien paternel. De différentes manières, on pourrait montrer qu'il y a un rapport entre la fragilisation du lien paternel et celle des liens sociaux. Un père est quelqu'un qui représente autre chose que lui-même. La paternité est aussi communauté. La

⁷ Jean-Pierre ROSENCSVEIG, *Le Monde*, 21.9.94.

⁸ J'ai donné dans la revue *Études* des statistiques dramatiquement éloquentes « Un enfant élevé par une mère seule a six fois plus de risques de grandir dans la pauvreté, deux fois plus d'abandonner l'école, quatre fois plus de risques de tenter de se suicider, tandis que 80 % des adolescents hospitalisés en secteur psychiatrique et 70 % des jeunes en centre de redressement ont été privés de la présence paternelle », in « Enjeux autour de la famille », *Études*, n° 3814, octobre 1995, p. 315.

transmission des biens humains et spirituels sera beaucoup plus difficile si la famille est isolée. Comment transmettre entre les quatre murs d'un F4 ou d'un F5 ? La transmission a besoin de relais, d'étayages, de confirmation venus de groupes plus larges que celui de la famille : mouvements, associations, communautés...

Mais ces communautés, dont nous avons plusieurs fois fait mention, encore faut-il les constituer. Dans un monde aussi pluriel et aux références multiples - pour ne pas dire éclatées -, les ressources de sens ne pourront pas, pour l'essentiel, être seulement politiques ou directement collectives. Elles seront d'ordre spirituel. L'étayage social extérieur dont nous avons dit la nécessité ne peut suffire ; il lui faut rencontrer une aspiration intérieure. C'est là que nous retrouvons le rôle des différentes familles spirituelles et, pour ce qui nous concerne, de l'inspiration et de la mission chrétiennes.

L'Alliance ouverte

Fondées sur le mystère de l'Alliance, les Églises ne peuvent pas ne pas s'éprouver comme investies à la fois de ressources et de responsabilités particulières en ce domaine. Elles placent la barre très haut lorsqu'elles fondent la famille sur le mariage indissoluble qui a compté dès l'origine parmi les traits distinctifs du christianisme. Exigence d'autant plus forte (et même étonnante) qu'il est attendu de ce lien qu'il soit habité par l'amour. Est-il possible de tenir ainsi ensemble la durée indéfectible et l'élan de l'amour ? Reconnaissons que la réponse ne va pas de soi. Tous les jours la question revient chez nos contemporains.

C'est alors que ce qui peut apparaître comme une tension, voire une contradiction, se révèle être, dans la perspective chrétienne, un ressort ou un levain extraordinaire. Après avoir introduit l'idée d'amour dans celle d'alliance, le christianisme peut nous aider à découvrir l'idée d'alliance dans celle d'amour. Non seulement à réconcilier amour et alliance comme deux frères ennemis, mais à découvrir le mystère de l'alliance au cœur même de celui de l'amour, accéder à ce foyer de sens où l'un et l'autre se rejoignent en un dynamisme qui leur est commun.

Par alliance, j'entends le pacte dans lequel chacun s'engage si radicalement que l'irréversible a lieu. Je distingue l'alliance de l'association ou du contrat dans lesquels chacun n'engage que ce qu'il veut, selon un point de vue raisonnable et en échange de contreparties. « Alliance » est un terme d'origine guerrière. On s'y engage « à la vie et à la mort », pour un combat commun dont les enjeux sont en effet radicaux : la vie ou la mort. La logique du calcul ou de l'échange est débordée ; il ne s'agit pas seulement de « se donner un projet », mais de consentir à être ensemble embarqués pour une aventure commune, dont on ne sait pas ce qu'elle sera, dont on ne maîtrise pas toutes les données. L'alliance, lieu de démaîtrise. Dans l'alliance matrimoniale, c'est des combats rive la vie qu'il s'agit ; on y risque sa vie d'une part en s'y engageant « jusqu'à la mort », d'autre part parce que plus l'engagement est radical, plus la rupture sera comme une mort, une mort à une partie de soi-même. Cela, les divorcés le savent bien. Ces combats de la vie, on ne sait pas ce qu'ils seront. L'alliance, lieu de non-savoir.

Un tel pas, un tel saut, qui peut apparaître à certains comme une folie, est digne d'être désigné du nom de foi. Au cœur du pacte d'alliance, il y a un acte de foi, et si l'on se souvient qu'en latin foi et fidélité sont un seul mot, *finis*, la foi dans la fidélité est comme une foi à la puissance deux, une foi dans la foi.

Or, nous retrouvons ce même dynamisme de la foi au cœur de l'amour. L'amour n'est pas seulement sentiment ou élan du cœur ; il est accueil inconditionnel de l'autre, reconnaissance en lui d'un infini. Un « infini » qui n'est pas l'illimité de mes désirs. C'est dans ses limites, c'est-à-dire concrètement avec ses défauts que je l'accueille. Non l'illimité donc, mais ce que je n'aurai jamais fini de rencontrer, infini aussi de celui ou celle qui possède en lui, en elle, des capacités toujours neuves de vie, de création, de recommencement. Dans un tel amour qui croit et qui espère, on aura reconnu l'amour *agapè*, l'amour révélé qui est en même temps foi, espérance, charité. « L'agapè croit tout, espère tout⁹. »

⁹ 1 Co, 13, 7.

D'un tel amour, chacun éprouve qu'il n'est pas capable par ses propres forces. Aussi la foi conjugale n'est-elle pas seulement foi en l'autre, foi dans le lien, mais aussi foi dans la gratuité de l'amour. « Gratuité » en un double sens. En ce qu'il consiste à donner librement, et en ce qu'il est lui-même donné gratuitement, c'est-à-dire comme *gratia*, comme cadeau, comme « grâce ». L'amour comme don, à la fois don actif, acte de don, et don passif, grâce reçue. En ce terme de don, nous trouvons un second terme commun entre amour et alliance, leur racine commune, peut-être la plus profonde : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis¹⁰. »

Voilà donc ce qui est au cœur de l'alliance intériorisée, c'est-à-dire vécue de l'intérieur, non seulement comme l'entrée dans une forme extérieure, mais dans un dynamisme spirituel. Beaucoup ont l'intuition de cela et le vivent en dehors de la foi explicite en la révélation. Mais il est évident que la foi explicite, surtout vécue en communauté et en communion - en Église -, viendra confirmer, conforter et mûrir cette intuition et ce vécu. C'est la grâce du sacrement, de ces deux sacrements de l'Alliance que sont le mariage et l'eucharistie. Deux sacrements de l'être livré, du corps livré, du don de sa vie.

Un développement serait ici nécessaire pour bien montrer qu'affirmer cela n'est absolument pas exclusif de la prise en compte des obstacles, des faiblesses et des échecs. Je voudrais surtout souligner qu'il ne s'agit pas exactement d'un « idéal » comme on le dit bien souvent. L'idéal est par définition inaccessible. Or, les significations que je viens d'évoquer se trouvent plutôt au cœur de la conscience et de l'intériorité, au cœur du désir. Elles relèvent de la vérité de l'amour, même si cette vérité est vécue dans ce que Platon appelait la « vie mélangée », même si l'or est entouré de gangue ou si le trésor est contenu dans des vases d'argile. La parole chrétienne authentique se situe indissociablement en ce lieu secret d'où peut naître tout lien authentique interpersonnel véritable et dans ce que Péguy appelait « l'axe de détresse », le lieu de nos vulnérabilités et de nos échecs.

Si nous sommes attentifs au cœur du message chrétien, nous voyons que celui-ci est aux antipodes de l'idéalisation. C'est à l'homme dans sa fragilité qu'il s'adresse, et c'est là que se manifeste son rôle traditionnellement appelé « médicinal ». D'une part, par l'invitation à l'aveu et au pardon, il est porteur des germes les plus précieux, et même indispensables, pour sauver l'alliance de ses errances. Quelle alliance pourrait-elle tenir durablement sans pardon ? D'autre part, s'il est fidèle à sa mission, il rejoint chacun au point où il en est, et ce point est un point de faiblesse et de vulnérabilité. Si nous avons parlé, de foi, c'est bien parce qu'il y a nuit, inadéquation, faille, non-complétude. « Dans la fidélité, nous apprenons à n'être jamais consolés¹¹. » Jamais consolés de la perte de certains rêves infantiles ou adolescents... Nous sentons combien notre lien est à la fois fort et fragile, et nous pouvons nous sentir proches, parfois très proches, de ceux chez lesquels la fragilité a tout emporté. Même si nous restons ensemble, nous savons combien ce que nous vivons est imparfait, nous savons aussi que certaines séparations sont des actes de courage.

Le christianisme n'offre pas un modèle de famille tout prêt, « clef en main » ; il n'est aucun modèle historique de famille qui, de soi, corresponde à la plénitude de la vie chrétienne. Le christianisme n'est pas avant tout, ni essentiellement, une morale, mais l'annonce de la grâce. Lorsque l'on a énoncé ce que l'on croit être le meilleur, on n'a fait que la moitié du chemin et encore, pas même le tiers ; tout le reste du chemin reste à parcourir, qui est d'aider à trouver les moyens, accompagner et « porter les fardeaux les uns des autres », travailler au service du lien, des liens, même au-delà de la brisure des liens fondateurs.

Cela dit, l'Évangile demeure un appel et une proposition de sens. Dans le cadre d'un exposé à visée surtout anthropologique, où nous nous sommes proposés de repérer ce que christianisme et famille peuvent apporter au lien social, je retiendrai ici trois traits des liens familiaux à la fois susceptibles de caractériser l'apport propre de la famille à la

¹⁰ Jn 15, 13.

¹¹ René CHAR, *Recherche de la base et du sommet* 1971, Pléiade, p. 765.

société et de recevoir du christianisme une signification spirituelle.

Le sens du don

Je mettrai en relation ce que nous avons déjà dit du don avec la thèse de l'anthropologue canadien, Jacques Godbout, disciple de Marcel Mauss : « La famille est le lieu de base du don dans toute société, le lieu où il se vit avec le plus d'intensité, le lieu où l'on en fait l'apprentissage¹². » Pour l'anthropologue, le don se distingue de l'échange marchand, lequel repose sur le calcul, sur l'utilité et sur l'intérêt. Le don proprement dit déborde tout calcul et toute exigence de réciprocité. Sa logique n'est pas celle de l'équivalence mais celle du surplus, de la générosité. Le don authentique (pensons au cadeau) n'exige pas de compensation. Or, Jacques Godbout souligne deux choses. D'une part que le don seul crée des *liens* au sens fort du terme, des « liens sociaux primaires », fondateurs, qu'il distingue (avec d'autres auteurs) des rapports sociaux « secondaires » issus du contrat et de la rationalité marchande. Il souligne d'autre part l'importance de cette notion de don, mal aimée aujourd'hui, volontiers soupçonnée par les sciences humaines, aux antipodes de l'utilitarisme, philosophie régnante pour laquelle seul le calcul d'intérêt serait dominant. Et si le désir de donner était plus profond encore que l'appât du gain ? Que deviendrions-nous sans la gratuité du don, si toutes les relations étaient fondées sur le calcul ? Que deviendraient les relations familiales et particulièrement le lien parental, l'un des plus beaux exemples qui soient de l'amour qui, selon la formule de Vladimir Jankélévitch, « se ruine sans qu'il lui coûte¹³ » ? Que deviendrait la société sans ces foyers d'amour gratuit que sont les familles et quelques trop rares autres lieux ?

En mettant en avant la notion d'amour comme don, le christianisme vient donc rejoindre une constante anthropologique qu'en même temps il vient spiritualiser, c'est-à-dire rendre libre et spontanée, en l'introduisant dans l'ordre de l'agapè, c'est-à-dire du don réellement gratuit et désintéressé. Car il n'est pas évident que les systèmes archaïques du don le soient. Il est même certain qu'ils ne le sont que très peu.

Le sens de l'incarnation

La famille est le premier lieu de l'incarnation, c'est-à-dire le lieu où la dimension charnelle de l'existence prend toute son importance : lieu des repas, de la proximité et de l'union des corps, mais aussi de l'accompagnement de la maladie et de la mort. Lieu de plaisirs et de joies, donc, tout aussi bien que de souffrance et de compassion. Là est une des principales originalités de la famille par rapport aux autres groupes sociaux, aux fondements beaucoup plus volontaires, rationnels ou mentaux. Nous rappelant notre condition charnelle, la vie familiale va à rebours de l'intellectualisme ou du culte de la rationalité. Elle invite aussi à aller à rebours du dualisme de la chair et de l'esprit qui réapparaît de diverses manières dans la culture contemporaine. La dimension charnelle de l'existence est celle par laquelle nous éprouvons le plus que la vie est donnée, fondamentalement reçue. Telle sera la merveille de la fécondité que donner la vie, c'est aussi la recevoir. Ici encore le christianisme, qui est la religion de l'incarnation non seulement au sens christologique mais au sens de vie spirituelle incarnée, trouve une pierre d'attente, et l'Église est fidèle à sa mission lorsque, se gardant de toute dérive naturaliste, elle souligne la portée spirituelle des relations charnelles et l'importance de l'enracinement charnel des liens de parenté. Dans le contexte de certains débats actuels, on pourrait aussi ajouter : et de la différence sexuelle au fondement de la famille.

L'appartenance à un corps plus vaste

Il s'agit d'abord de ce que l'on pourrait appeler aussi la respiration sociale de la famille.

¹² Jacques GODBOUT, *L'esprit du don*, La Découverte, 1992, p. 38.

¹³ V. Jankélévitch, *Les vertus et l'anion?*, vol. 2 (1970), Flammarion, 1986, p. 261.

La famille ne peut pas être à elle-même sa propre fin. Une des raisons majeures de sa fragilisation est son isolement. C'est ici qu'il nous faut retrouver la distinction établie par Jean Lacroix entre familles closes et familles ouvertes¹⁴. Alors que les premières sont menacées à la fois de repli et d'éclatement, les secondes sont à la fois intégrées et intégrant. Intégrées parce qu'insérées elles-mêmes dans un tissu social et communautaire, intégrant parce que, plus elles sont ainsi vivifiées, plus elles seront aptes à l'hospitalité et à l'accueil. Ici encore, l'inspiration chrétienne vient apporter confirmation et aide à la réalisation. L'alliance chrétienne est une alliance ouverte, l'agapè a nécessairement un horizon plus large que celui des affections familiales. La sacramentalité du mariage devrait être comprise comme son ecclésialité, c'est-à-dire comme la participation du couple et de la famille à une réalité qui les dépasse, la vie de l'Église. Jean-Paul II ne craint pas d'affirmer que dans le sacrement de mariage les époux sont investis d'un « ministère », c'est-à-dire d'un service ecclésial reconnu. Le « ministère authentique d'éducation et d'évangélisation propre à l'Église domestique¹⁵ ». L'appartenance ecclésiale est déjà socialité.

La solidarité ecclésiale étant ou devant être à double sens, on pourrait souhaiter que les communautés ecclésiales se sentent davantage responsables du devenir et de la solidité des liens qui se nouent en leur sein. Quelqu'un disait récemment que ceux qui se marient auraient moins besoin de témoins que de « parrains ». Je pense souvent que les groupes et communautés, qui aujourd'hui expérimentent une plus grande intégration communautaire de la famille, sont peut-être ceux qui inventent le plus ce que l'on appelle souvent abusivement « nouveaux modèles familiaux ».

L'intégration sociale permettra aussi la réalisation de ce que le pape Jean-Paul et le pasteur Erich Fuchs nomment de concert la vocation prophétique de la famille. Seule institution - ou presque - qui repose sur la gratuité de l'amour, la famille peut avoir un pouvoir d'irradiation dans le corps social tout entier. Attestant qu'une communauté peut vivre selon d'autres principes que la lutte pour le pouvoir ou le profit, elle devient un foyer de sens, une figure de l'humanité réconciliée, un élément de la paix sociale, un des lieux décisifs du témoignage chrétien¹⁶.

Voilà donc esquissés quelques traits de ce que, d'un point de vue chrétien mais qui peut être approprié ou redécouvert par des personnes ou des groupes qui ne se définissent pas par l'appartenance confessionnelle, la famille peut recevoir de la société et ce qu'elle peut lui apporter. Esquisons un bref bilan.

Il lui est nécessaire d'en recevoir les médiations culturelles, éducatives, juridiques, politiques et économiques qui soutiendront sa responsabilité irremplaçable et donneront une certaine objectivité au lien. Je pense tout particulièrement ici au soutien à l'institution matrimoniale, à l'aide aux couples en difficulté, à la mise en place d'une véritable éducation affective et sexuelle¹⁷.

En retour, elle pourra apporter au corps social la croissance des personnes sur la base des bienfaits sans équivalent d'une sécurité affective de fond, le sens de la gratuité du don à fonds perdu, du par-don et de la fête, le sens de la communauté, c'est-à-dire le dépassement du double écueil du totalitarisme et de l'individualisme, plus fondamentalement peut-être et en un mot, le sens du prix de l'être relié, que nous n'existons pas pour nous-même mais pour vivre non seulement de relations mais de liens.

S'il est des liens qui sont en deçà de l'éthique, il en est qui sont son point culminant. S'il en est qui sont a-sociaux ou pré-sociaux, il en est qui sont à la fois le fondement et le couronnement de la vie sociale. Dans notre culture, qui n'est pas une culture du lien, il importe de montrer qu'être lié et être libre ne sont pas contradictoires ; qu'au contraire, le lien consenti à l'autre, aux autres, nous libère du premier de nos liens, de celui qui

¹⁴ Jean LACROIX, *Forces et faiblesses de la famille*, Seuil, 1948, pp. 109 sqq.

¹⁵ Jean-Paul II, *Les tâches de la famille chrétienne*, 1981, § 39 et 53.

¹⁶ Jean-Paul II, *Les tâches de la famille chrétienne*, 43 ; Eric Fucus, *Le désir et la tendresse*, Labor et Fides, 1982, p. 203 ; « La famille, réflexions théologiques et éthiques », *Église et théologie*, n° 26, 1995, pp. 43 à 60

¹⁷ J'ai davantage développé ces points dans l'article déjà mentionné de la revue *Études*.

nous empêche le plus d'être libre, celui qui nous lie à nous-même, nous retenant prisonnier de nous-même. Heureux liens qui nous libèrent de nos liens !

DÉBAT

Un intervenant : Sociologue et universitaire, je trouve que notre famille « idée neuve » nous reporte quand même à un modèle très ancien. Je voudrais citer une anthropologue, Françoise Héritier, qui écrivait en 1977 : « Il va de soi, pour nous, que les partenaires de l'union conjugale sont de sexe différent, que cette union ne nous lie qu'entre vivants, que la famille conjugale est l'unité résidentielle et économique élémentaire. Or l'expérience ethnologique montre qu'aucun de ces principes n'est universellement admis. » M. René Rémond nous a dit que, seulement chez nous, on pouvait recenser vingt-six modèles de familles. Ne peut-il pas se créer un lien spirituel et social vraiment constructif entre des modèles familiaux structurellement et fonctionnellement différents ?

Xavier Lacroix : Il faut distinguer l'universalité du bien que l'on vise, autrement dit éthique, d'une universalité empirique qui recenserait toutes les catégories concernées. Il n'y a pas de loi familiale universelle et générale hormis l'interdit de l'inceste. Il existe des modèles familiaux très nombreux. Je vous renvoie au livre de Louis Roussel, *La famille incertaine*, ouvrage magnifique, qui apporte de très bons critères de discernement des modèles familiaux. Mais il ne faut pas donner pour autant dans le relativisme qui, en constatant qu'il y a peu de traits familiaux universels, en déduirait que toutes les formes de familles se valent, et que fonder la famille sur la conjugalité, nous renvoie aux ornières d'un particularisme. Le lien entre filiation et conjugalité n'est d'ailleurs pas si contingent que cela. L'institution matrimoniale est beaucoup plus universelle que ce que l'on nomme « famille nucléaire ». Or cette dernière reste le cadre de ce que l'on appelle les « nouveaux modèles familiaux » que, soit dit en passant, je ne trouve pas tellement diversifiés.

Mais surtout, dès lors que l'on a pris acte de la diversité, étape importante dans la réflexion, tout n'a pas été dit pour autant. Cela ne tient pas lieu de discernement. La question de ce qui est le meilleur demeure entière. Deux ou trois exemples. La diversité des modèles familiaux ne légitime pas un système d'oppression de la femme, alors que celle-ci a bien été opprimée autrefois. Elle ne légitime pas davantage la toute-puissance du père sur la vie de l'enfant, ou encore l'abandon d'enfants dans la rue.

La question de ce qui est le meilleur aujourd'hui demeure. Ne donnons pas dans le relativisme. La parole chrétienne, d'ailleurs, est et n'est pas contingente. Elle est historique, et aussi prophétique, elle déborde l'histoire. Vingt-cinq ou trente siècles avant la famille conjugale moderne il a été dit : « l'homme s'attachera à sa femme » ! J'ai toujours été stupéfait devant l'ancienneté de ce texte, qui ordonne que l'homme aime sa femme.

Un intervenant : Je voudrais revenir à la démographie. La démographie évoquée un peu ce matin, d'ailleurs, se résume à l'obsession de la surpopulation, alors que notre Europe est plutôt menacée par le dépeuplement. Si développement et dépeuplement vont de pair, après un pic de 8 à 10 milliards d'hommes en 2100, il n'y aura plus personne sur terre en l'an 2400. Ne doit-on pas davantage intégrer cette notion de démographie dans les réflexions sur la famille. Alfred Sauvy disait qu'on ne devrait pas donner de retraite aux couples qui ont moins de deux enfants ! La crise d'aujourd'hui a aussi des bases démographiques. Quand il n'y a plus d'enfants, on ne construit plus de logements, on produit moins... Avec les grands agronomes, les grands architectes, je suis persuadé que la terre peut accueillir 12 milliards d'hommes avec autant et plus de confort que quand il y en avait un milliard.

Xavier Lacroix : Je partage vos préoccupations. Les chiffres nous montrent que, sans émigration, la France connaîtrait 20,5 % de baisse de population en une génération, 36 % en deux, Et pour l'Europe, c'est encore plus impressionnant. Il est vrai que l'on ne

doit pas confondre les questions familiales et les questions démographiques, car il ne faut pas faire de la politique familiale seulement un instrument au service de la démographie. C'est par respect de la famille que je ne mêle pas les deux, sans pour autant les dissocier, comme vous avez pu le constater. Car la responsabilité familiale est aussi une responsabilité sociale, Le désir d'enfant est trop souvent envisagé aujourd'hui en termes seulement privés, privatissimes, dirais-je même.

Un intervenant : Il ne faut pas omettre que derrière la famille — et d'ailleurs allusion y a été faite ce matin et cet après-midi — et d'une certaine façon plus large qu'elle, il y a la sexualité, la sexualité au sens de la relation homme/femme fondement non seulement de la famille mais de toute la vie sociale en général.

Xavier Lacroix : L'incarnation, la dimension charnelle, la profonde affinité entre sexualité et enjeux spirituels font partie des intuitions chrétiennes fondamentales, et pas seulement chrétiennes. La différence sexuelle est revenue comme un leitmotiv tout au long de cette session, en particulier le problème si difficile posé par l'homosexualité.

Si j'avais eu plus de temps, j'aurais montré à quel point il me paraît souhaitable que l'alliance conjugale, surtout orientée vers la parentalité, repose sur la différence sexuelle, D'une part parce qu'il me paraît important que notre culture, comme toute culture, traduise une différence de statut entre hétérosexualité et homosexualité ; d'autre part en raison du bien de l'enfant, pour la croissance duquel la différence sexuée entre son père et sa mère est irremplaçable.